Document generated on 06/05/2025 5:06 a.m.

Liaison

Coordination artistique de l'ACCO
On ira nulle part sans concertation

Yves-Gérard Benoît

Number 66, March 1992

URI: https://id.erudit.org/iderudit/42530ac

See table of contents

Publisher(s)

Les Éditions l'Interligne

ISSN

0227-227X (print)
1923-2381 (digital)

Explore this journal

Cite this article

Benoît, Y.-G. (1992). Coordination artistique de l'ACCO : on ira nulle part sans concertation. *Liaison*, (66), 6–8.

Tous droits réservés © Les Éditions l'Interligne, 1992

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

https://www.erudit.org/en/

Coordination artistique de l'ACCO

On ira nulle part sans concertation

L'effort évident du Conseil des arts de l'Ontario pour trouver des solutions aux problèmes de la diffusion a sans doute porté fruit. Mais on peut contester la stratégie adoptée quant au choix des centres culturels et de l'ACCO comme éléments centraux de cette stratégie.

par Yves-Gérard Benoît

En Ontario français, la diffusion artistique repose largement sur des réseaux bénévoles plus ou moins structurés, non rémunérés dans la plupart des cas, rarement spécialisés, donc peu valorisés; elle s'appuie parfois sur des réseaux scolaires et institutionnels qui n'ont d'autres impératifs que celui de rendre accessible un produit culturel : besoins pédagogiques, socialisation, levée de fonds, etc.

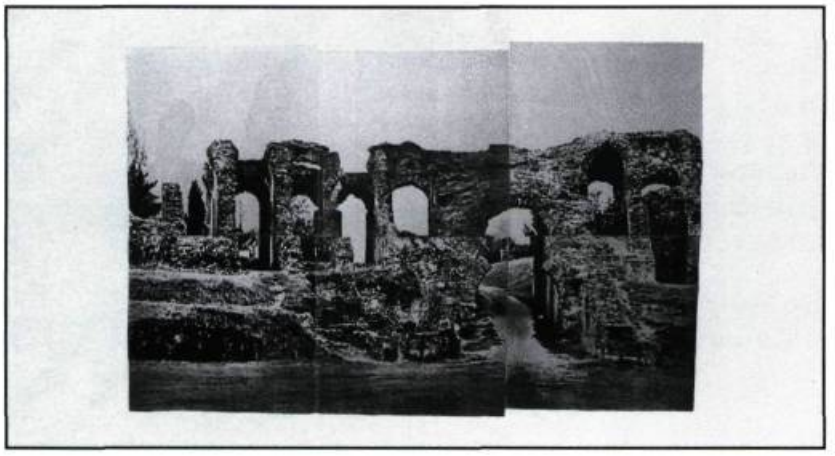

Dernière décennie : Yvonne St-Onge, ***Ruine II***

En 1984, l'affaire des **Rogers** est venue sonner le glas de la collaboration entre compagnies de théâtre et diffuseurs traditionnels (écoles secondaires et centres culturels). L'écart entre la volonté de développement artistique chez les créateurs et les besoins des diffuseurs avait alors culminé dans une grave crise dont les conséquences n'ont cependant pas été entièrement négatives. La crise des **Rogers** a eu le mérite de poser la vraie question : quels sont les mécanismes qui doivent être mis de l'avant afin que la communauté puisse avoir accès au travail des artistes sans que ces derniers aient à développer des sous-produits qui diminueraient leur liberté d'expression ou leur quête artistique?

Suite à cette crise, les artistes n'ont pas cessé de se développer et la dernière moitié des années 1980 a été le cadre d'une deuxième révolution artistique en Ontario français. Libérés des contraintes d'un marché conservateur, les artistes de toutes les disciplines ont atteint des sommets qui font état de leur grande maturité. Autant au niveau des arts visuels que du côté du livre, de la musique ou du théâtre, les créateurs franco-ontariens ont réalisé des oeuvres qui côtoient sans ombrage les grands courants contemporains. Cette explosion a prouvé à tous que «nous aussi on est capables» et a relancé le débat autour du rapport entre l'artiste et sa communauté. Une réflexion a dès lors été engagée pour trouver des solutions aux problèmes de la diffusion. Y ont participé nombre d'intervenants : artistes, centres culturels, Conseil des arts de l'Ontario, tous soucieux de mettre l'épaule à la roue afin de créer un climat de concertation.

Projet pilote de deux ans

Cette réflexion, jumelée aux pressions sur les centres culturels pour qu'ils assument leurs responsabilités face à leur mandat artistique, a conduit le Conseil des arts à lancer, en 1989, l'idée d'un projet pilote destiné à appuyer les initiatives de diffusion d'artistes franco-ontariens dans les centres culturels. Financé conjointement par le Conseil des arts de l'Ontario, le ministère de la Culture et des Communications et le Secrétariat d'État, pour une période de deux ans, le projet commence en janvier 1990 avec l'embauche d'une coordonnatrice artistique au bureau de l'Assemblée des centres culturels de l'Ontario (ACCO).

Le défi est de taille : avec des ressources limitées qui ne laissent que peu de marge de

manoeuvre, l'ACCO a deux ans pour démontrer que les centres culturels sont en mesure d'assumer la diffusion du produit artistique, et ce, malgré une situation financière précaire dans certains cas ou en dépit d'une méfiance envers le projet au sein même de l'ACCO. Certains centres culturels ne digèrent pas, en effet, que l'initiative provienne du Conseil des arts et qu'ils se soient plus moins fait imposer le projet de coordination artistique.

Au cours des années 1990 et 1991, deux projets spécifiques bénéficient de l'appui de l'ACCO et se concrétisent par des tournées dans certains centres culturels : l'exposition d'arts visuels **Dernière décennie**, du collectif issu de la Galerie du Nouvel-Ontario, et la pièce **Deuxième souffle**, de R. Marinier et D. Lalande, coproduite par le théâtre du Nouvel-Ontario et le Centre national des Arts. À n'en point douter, ces deux projets de tournée remportent un succès retentissant. **Dernière décennie** est présentée dans six communautés et rejoint plus de 7 700 personnes; quant à **Deuxième souffle**, la pièce est accueillie dans quinze communautés par 4 000 spectateurs.

Au-delà du mandat initial

Selon Danielle Tremblay, de la Galerie du Nouvel-Ontario, l'exposition était conçue pour sortir de Sudbury mais «je ne peux pas organiser une tournée ontarienne en plus de mon travail de conservatrice avec un poste de vingt heures par semaine». La coordination de l'ACCO a été déterminante dans la réalisation de la tournée parce que l'organisme a choisi d'assumer le rôle de producteur délégué. La coordonnatrice artistique, Martine Rheault, a donc travaillé avec les artistes de Sudbury afin d'assurer le financement, la promotion et la logistique de la tournée. Rôle dépassant de beaucoup le mandat initial de l'ACCO – sensibilisation des centres – pour comprendre l'emballage du produit. Loin de faire l'unanimité, ce type d'intervention en a surpris plus d'un dans la communauté artistique, d'autant plus que Martine Rheault n'a pu s'appuyer sur des politiques claires qui l'auraient protégée des critiques liées aux choix qui ont été faits.

Contrairement à **Dernière décennie**, la tournée de **Deuxième souffle** a bénéficié du seul appui technique de l'ACCO, le TNO prenant en charge la mise en marché de sa production. Certaines portes de centres culturels se sont ouvertes grâce à cet appui technique, d'autres suite au travail de sensibilisation des agents du Bureau des tournées du Conseil des arts de l'Ontario. Le responsable de ce bureau, Jean-Paul Gagnon, estime que les réaménagements opérés dans l'attribution des subventions aux parrains de spectacles ont contribué au succès de ce projet en incitant les centres culturels à développer des saisons avec un contenu franco-ontarien.

L'effort évident du Conseil des arts de l'Ontario pour mettre en oeuvre des solutions aux problèmes de la diffusion a porté fruit. Mais on peut contester la stratégie adoptée quant au choix des centres culturels et de l'ACCO comme éléments centraux de cette stratégie. Le directeur du centre culturel Le Chenail, à Hawkesbury, croit que la coordination artistique devrait être indépendante de l'ACCO, voire émaner directement du Conseil des arts. «Ce serait une suite logique à Contact ontarois», précise André Villeneuve qui s'explique mal la réticence de l'ACCO de travailler avec des centres non membres dans la mise en oeuvre d'un tel projet. L'Alliance culturelle de l'Ontario déplore, pour sa part, le manque de communication avec les artistes lors d'une initiative, précisément, de coordination artistique. «Aucun sou n'était disponible pour mettre en place un tel processus... et les gouvernements veulent maintenant s'en laver les mains», soupire la présidente de l'Alliance. Paulette Gagnon admet que le projet pilote n'était pas parfait, mais «l'initiative fait foi d'une volonté réelle de trouver des solutions. On ne voit que la pointe de l'iceberg. Arrêter après deux ans, qu'est-ce

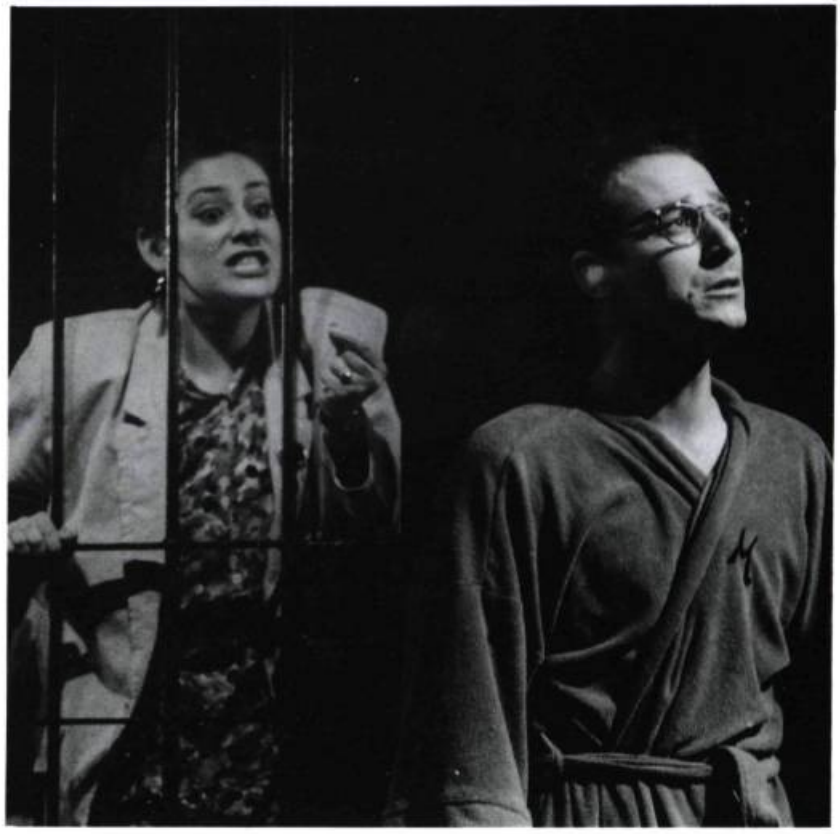

Annick Léger et Roch Castonguay dans *Deuxième souffle*.
Photo : Jules Villemaire

que ça donnerait?». Chose certaine, l'Alliance veut participer à l'évalutaion du projet. Au Bureau franco-ontarien du Conseil des arts, on est d'avis qu'il revient maintenant à l'ACCO d'assurer la continuité de la coordination artistique. «L'ACCO doit revoir ses priorités et en assumer le financement; dans une telle éventualité, le Conseil serait certainement prêt à appuyer davantage l'ACCO», de préciser le responsable adjoint, Jean Malavoy.

Si les suites à donner ne font pas l'unanimité, tous s'entendent pour dire que l'expérience a été valorisante pour les artistes concernés. Le professionnalisme du projet **Dernière décennie** en a étonné plus d'un – des galeries anglophones (Oshawa et North Bay) ont présenté pour la première fois le travail d'artistes franco-ontariens – et les contacts établis entre galeries et artistes ne peuvent qu'être salutaires, à long terme, pour ces derniers. Floriane Le Blanc, du centre Les Compagnons des francs-loisirs, à North Bay, croit qu'il faut absolument resserrer les liens entre les artistes et les centres culturels oeuvrant dans les régions. «Qu'on se parle, qu'on travaille ensemble, en toute honnêteté, sincèrement, et on va peut-être réussir à passer à travers la *récession culturelle*», avoue-t-elle.

«Qu'on veuille attribuer le rôle de diffuseurs aux centres culturels sans d'abord s'assurer qu'ils souscrivent à une philosophie de développement artistique tient du prodige»

Les artistes sont mieux placés

Si on ne peut douter de l'intérêt d'élargir les perspectives pour les artistes visuels franco-ontariens, on peut se questionner sur la pertinence de soutenir de nouveaux réseaux alors que les réseaux existants ne le sont pas. Pierre Pelletier, anciennement de Pro-Arts, est parmi ceux qui s'opposent depuis le début au projet de coordination artistique de l'ACCO. Il considère que les artistes sont les mieux placés pour diffuser leurs oeuvres. «Comment peut-on prétendre, après quinze ans de tergiversations quant au rôle et au mandat de certains centres dits culturels, que ces derniers soient encore en mesure de développer une vision artistique de façon cohérente et concertée? Qu'on veuille attribuer le rôle de diffuseurs aux centres sans d'abord s'assurer qu'ils souscrivent à une philosophie de développement artistique tient tout simplement du prodige», s'exclame Pierre Pelletier.

Sa vision s'apparente à celle qui poussait le Théâtre du Nouvel-Ontario à développer, en 1988, le projet de réseau de tournée dans le Nord de l'Ontario. La prémisse de base du projet était la suivante : les artistes sont les mieux placés pour comprendre la relation entre l'art et la communauté alors que les intermédiaires sont encore trop souvent des censeurs qui se permettent de décider ce qui est bon ou non pour le public. Après avoir effectué une tournée pilote avec le spectacle **Cris et blues**, le TNO a dû se rendre à l'évidence; il ne pouvait assurer seul le développement théâtral dans le Nord de l'Ontario. Il lui fallait entretenir des partenariats avec les centres culturels s'il voulait renouer avec le public du Nord.

Volonté politique ou *cover up* ?

Toutefois, la question ne se poserait pas de la même façon si le TNO recevait un financement de base adéquat lui permettant de soutenir ses activités de diffusion (ce principe s'applique aux autres disciplines aussi). Or, les gouvernements n'ont pas les moyens – ou est-ce un manque de volonté politique? – pour faire face à la demande. Ils préfèrent saupoudrer et essayer de justifier de maigres investissements. Dans cette perspective, le projet de l'ACCO apparaît comme un *cover up*, une sorte de justification de l'argent versé par le Conseil des arts aux centres culturels.

Il serait sans doute prématuré de condamner toutes ces tentatives, un tel geste ne pouvant guère assurer un contexte positif pour l'épanouissement des arts en Ontario français. En revanche, le climat de concertation ne doit pas dégénérer en relation complaisante entre les différents intervenants. Du dialogue doit naître l'évolution; et s'il faut des affrontements pour faire avancer les idées, n'en n'ayons pas peur.

Si le climat d'urgence qui a suscité le projet de coordination artistique à l'ACCO continue à générer une prise en charge dans certains milieux et si le contexte politique continue à être favorable aux Franco-Ontariens, il n'est pas dit que, une fois bien évalué, ce projet demeurera sans lendemain positif. Encore faut-il que les principaux intervenants et les bailleurs de fonds saisissent l'importance d'une véritable mise en commun et d'une réelle concertation. C'est à suivre...

Entretemps, c'est Floriane Le Blanc, de North Bay, qui nous offre le meilleur conseil : «Je demeure persuadée que rompre l'isolement est la chose la plus importante. Que le monde du Sud parle au monde du Nord, que le monde du Nord parle au monde de l'Est. C'est la seule façon de survivre dans la période actuelle».

Note : Pour un bref survol historique de la question, lire également la chronique de Marie-Élisabeth Brunet, page 48, qui s'intitule «Autopsie d'une diffusion culturelle».